

Appréhender la mobilité professionnelle comme un changement de vie s'appuie sur trois axes complémentaires:

- se connaître soi-même pour se réinventer comme entrant dans une nouvelle fonction
- connaître pour s'ouvrir à un nouvel environnement professionnel
- construire un projet professionnel réaliste

## Se connaître soi-même et faire le point

### Motivations, besoins, compétences

La reconversion professionnelle ne fait pas l'économie d'un **regard lucide sur son parcours professionnel** et **ses propres leviers**. Le-la conseillère mobilité carrière de la CRH est à votre disposition pour vous accompagner.

L'équipe CRHP peut vous apporter éclairages et conseils: faire un bilan de parcours professionnel ( BPP), identifier ses compétences, réfléchir sur ses motivations et discerner des objectifs spécifiques, réalisables et cohérents avec les calendriers.

Comment faire? Chacun peut s'appuyer sur les interlocuteurs de la mobilité, les dispositifs et les outils.

Entretiens individuels, ateliers collectifs, webinaires: du coup de pouce ponctuel à un suivi régulier, les CRHP en lien avec les partenaires de l'EAFc peuvent vous apporter des conseils et des outils.

## S'ouvrir à un nouvel environnement professionnel

### Au sein des métiers de la Fonction Publique ( Etat, hospitalière et territoriale)

S'informer : [le portail mobilités du MEN](#)

S'informer et s'inspirer : <https://profilpublic.fr/blog/comprendre-le-service-public/>

S'inspirer en fonction de ses propres motivations: <https://www.oriane.info/quels-metiers-soffrent-vous>

Connaissances des métiers de la FP : l'outil numérique ODAIM vous permet de découvrir d'autres métiers [d'autres métiers au sein de la FP](#)

Dans la phase exploratoire ou pour alimenter votre enquête-métier préalable à toute demande de stage d'immersion par exemple, il peut être judicieux d'observer les métiers en lien avec

leur dynamique sur le marché de l'emploi via l'outil IMT de Pôle emploi  
:<https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/accueil>

Pour croiser les dynamiques métiers/ bassins d'emploi/ mobilité géographique: [dataemploi](#)

Si les conditions sont réunies, une fois le recrutement terminé positivement, vous pourriez être employé en **détachement**.

Pour tout savoir de ce statut administratif, lisez :

[BOEN détachement 2023-24 paru le 19 01 2023](#)

Vous êtes déjà dans la phase d'agir en construisant un projet détaillé et ambitieux.

## **Construire un projet professionnel réaliste**

### **Appuyer son projet sur ses compétences: comment faire?**

En utilisant les ressources en ligne, à votre disposition sur MAGISTERE: l'espace d'auto-formation réservé aux agents de l'académie de Paris où vous trouverez aides, formations bureautiques etc..

En utilisant les ressources des MOOC:

Plateforme Fun'mooc : parcours « construisez votre avenir professionnel » :  
<https://openclassrooms.com/fr/courses/5218141-construisez-votre-projet-professionnel>

En privilégiant les formations collectives proposées par l'E AFC de Paris:

L'académie de Paris accompagne les personnels à la mobilité professionnelle via une formation proposée par l'E AFC dans son nouveau catalogue de formations ouvert au PAF 2022-23.

[E AFC 2022-23 parcours accompagnement mobilités professionnelles](#)

En sollicitant votre CRHP pour un accompagnement individualisé.

### **Un bilan de compétences, est-ce fait pour moi ?**

On distingue bilan de parcours professionnel ( BPP) établi par l'agent ou par l'agent en collaboration avec le CRHP du bilan de compétences.

En effet, les bilans de compétences sont une partie d'un parcours de reconversion, sans être un sésame unique pour trouver un emploi. Ce sont des prestations délivrées par des instituts de formation.

Le DABM partenaire de l'académie de Paris dispense aussi des bilans de compétences. Le site [http://dabmparis.scola.ac-paris.fr/Mieux\\_nous\\_connaitre.php](http://dabmparis.scola.ac-paris.fr/Mieux_nous_connaitre.php) vous permettra de consulter le catalogue des dispositifs et les modalités de financement.

En découvrant les ressources de la Cité des métiers : parcours et outils

<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers/ateliers-collectifs/>

## **A partir de ses propres ressources, créer son projet de transition professionnelle**

Une fois explicité, le projet de transition professionnelle doit s'incarner dans un cadre d'exercice: une structure, un poste, un cadre réglementaire.

Le désir de mobilité peut amener à considérer de nouvelles missions dans le cadre du détachement, c'est à dire un exercice professionnel différent au sein d'un ministère de la Fonction publique ou d'organismes de service public.

Pour des informations générales: <https://www.education.gouv.fr/etre-detache-en-france-siad-2450>

Concernant les détachements, le principal site d'offres de poste est la Place de l'emploi public appelée PEP:

<https://place-emploi-public.gouv.fr/>

## **Ajouter une compétence ? définir le besoin et rechercher une formation**

Un conseiller CRHP, avec l'aide des conseillers en formation continue de l'EAFC, peut vous aider à clarifier la faisabilité de votre projet de formation et vous informer sur vos droits à formation.

Pour la consultation de vos droits à formation ainsi que les modalités de leur mise en œuvre académique:

Droits à formation : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Modalités académiques : [Académie de Paris formation-continue-des-personnels](#)

Formations académiques assurées par l'EAFC (ex- DAFOR) 2022-23 : [EAFC 2022-23 parcours accompagnement mobilités professionnelles](#)